



ancenis-saint-gereon.fr

DÉCISION MUNICIPALE N°2025-079

Organisation d'un séjour au camping Le Bois de la Gachère aux Sables d'Olonne du 7 au 11 juillet 2025

LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22 ;

VU la délibération n°072-20 en date du 3 juillet 2020, portant procès-verbal d'élection du maire ;

VU la délibération n° 2024-132 en date du 19 novembre 2024, par laquelle le conseil municipal a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé, et notamment de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, pour les marchés passés selon leur montant, leur objet ou les circonstances de leur conclusion sans publicité, ni mise en concurrence préalable, et les marchés passés selon une procédure adaptée, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU l'article 33 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 et l'arrêté du 22 décembre 2017 modifiant la liste des dépenses payables avant service fait ;

CONSIDÉRANT le devis en lien avec de séjour du 7 au 11 juillet 2025 proposé par l'entreprise le Bois de la Gachère situé 1 route de la Gachère 85340 Les Sables d'Olonne, dans le cadre des activités à la carte proposées par le service jeunesse ;

DÉCIDE

Article 1 : de signer le devis de séjour proposé par l'entreprise Le Bois de la Gachère, tel qu'annexé à la présente décision pour l'organisation d'un séjour susmentionné, situé 1 route de la Gachère 85340 Les Sables d'Olonne, SIRET : 453 273 58300014 ;

Article 2 : de préciser que la ville versera avant service fait, un acompte de 300.00 €.

Article 3 : Monsieur le Maire, Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable public assignataire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, au titre du contrôle de légalité.

Article 4 : la présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie et sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 08 avril 2025

Le maire,
Rémy ORHON



Acte notifié ou publié le : 08 AVR. 2025

Cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa notification.



LE BOIS DE LA GACHÈRE
camping

1 route de la Gachère
85340 LES SABLES D'OLONNE – Vendée – France
Tél. : 02 51 22 65 82 / E-mail : contact@camping-gachere.com



DEVIS

14/02/2025 - 15:48:48

VILLE ANCENIS SAINT-GEREON Service Jeunesse
Place Maréchal Foch
CS 30217
44156 ANCENIS-SAINT-GEREON
FRANCE

N° Devis	Date	Vendeur	Caisse
D001935	14/02/2025	U001 Administrateur	000 CENTRAL
N° Client			
C009281			

Ref.	Désignation	Nuit(s)	Qté.	Prix unit. TTC	Prix/nuit TTC	Montant TTC	Taux TVA
E000001	Emplacement camping - TARIFICATION A LA NUITÉE Séjour du 07/07/2025 au 11/07/2025	4	1	36.00	36.00	144.00	10.00 %
O000001	Pers + 18 ans	4	1				10.00 %
O000002	Pers - 18 ans	4	1				10.00 %
O000008	Pers 11 à 17 ans	4	4	7.00	28.00	112.00	10.00 %
T000001	Taxe de Séjour	4	1	0.66	0.66	2.64	0.00 %
E000001	Emplacement camping - TARIFICATION A LA NUITÉE Séjour du 07/07/2025 au 11/07/2025	4	1	36.00	36.00	144.00	10.00 %
O000002	Pers - 18 ans	4	2				10.00 %
O000008	Pers 11 à 17 ans	4	4	7.00	28.00	112.00	10.00 %
E000001	Emplacement camping - TARIFICATION A LA NUITÉE Séjour du 07/07/2025 au 11/07/2025	4	1	36.00	36.00	144.00	10.00 %
	Frais de dossier	4	1	20.00		20.00	10.00 %
	Réduction court séjour	4	1	-15.00		-15.00	10.00 %
O000001	Pers + 18 ans	4	1				10.00 %
O000002	Pers - 18 ans	4	1				10.00 %
O000008	Pers 11 à 17 ans	4	4	7.00	28.00	112.00	10.00 %
T000001	Taxe de Séjour	4	1	0.66	0.66	2.64	0.00 %

Nombre de ligne(s) : 14

Infos légales
SAS Camping Le Bois de La Gachère
Code NAF : 5530Z
N° SIRET : 453 273 583 00014
N° TVA : FR71453273583
N° SIREN : 453 273 583
453 273 58300014 La Roche sur Yon R.C.S
Capital social : 7500.0 €

Montant brut des prestations	788.00 €
Total des remises	15.00 €
Total taxe de séjour	5.28 €

Montant TTC **778.28 €**

Acompte attendu pour le 24/02/2025 : 300.00€

Montant dû hors taxe 773.00 €

DEFINITIONS :

COMMANDE ou **RÉSERVATION** ou **LOCATION** : Achat des Services.

SERVICES : Hébergement locatif ou emplacement.

HEBERGEMENTS : Caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à toute location d'hébergement ou d'emplacement sur le terrain de camping Le Bois de la Gachère ('le Prestataire') aux clients non professionnels ('Les Clients ou le Client'), sur son site Internet www.leboisdela-gachere.com, par téléphone, courrier postal ou électronique, ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.leboisdela-gachere.com ou sur support écrit (papier ou électronique) en cas de réservation par un autre biais que le site web.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

Camping Le Bois de la Gachère

1 route de la Gachère

85340 LES SABLES D'OLONNE

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.leboisdela-gachere.com.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur sur le site internet ou transmise par mail ou courrier à la date de passation de la Commande.

ARTICLE 2 - RÉSERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document transmis par le prestataire les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- Disponibilités
- Sélection du séjour
- Choix des options
- Validation de la commande

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de

réservation dans les locaux où le Prestataire commercialise ses Services.

Toute Commande passée sur le site internet www.leboisdela-gachere.com constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

ARTICLE 3 - TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.leboisdela-gachere.com, lors de l'enregistrement de la commande par le Prestataire. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet www.leboisdela-gachere.com, ou sur tout autre support de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le site internet www.leboisdela-gachere.com, le courrier postal ou électronique adressé au Client, le Prestataire se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet www.leboisdela-gachere.com, ou les documents adressés par courriel ou courrier, et calculés préalablement à la passation de la Commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés.

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune / communauté de communes, n'est pas incluse dans nos tarifs. Son montant est déterminé par personne de plus de 18 ans et par nuitée. Elle est à acquitter à votre arrivée.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTE

Un acompte correspondant à 30 % du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client. Il devra être réglé dès réception du contrat de location et joint à l'exemplaire à retourner. Il sera déduit du montant des redevances mais non remboursé par le Prestataire en cas d'annulation si l'assurance annulation n'a pas été souscrite.

Le solde du prix devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée, sous peine d'annulation du séjour.

4.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux hebdomadaire de 10 % du montant TTC du prix de la fourniture des Services, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. HEBERGEMENT

L'hébergement pourra être occupé à partir de 16 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 10 heures le jour du départ.

L'emplacement pourra être occupé à partir de 14 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 12 heures le jour du départ.

Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette réservation)

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 80€ pour le nettoyage de l'hébergement. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. Les frais annexes occasionnés s'additionneront au forfait ménage (ex : frais de pressing, etc.). L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

Le port d'un bracelet remis par le camping au début du séjour pourra être imposé par le Prestataire afin d'accéder à l'espace aquatique et plus globalement à tous les équipements du camping. A défaut de respecter cette obligation, le Client pourra légitimement s'en voir refuser l'accès. Il sera remis un bracelet par occupant déclaré lors de la Réservation. Le bracelet sera impossible à retirer durant tout le séjour, sauf à le couper, ce que le Client accepte.

5.2 DÉPÔT DE GARANTIE

En garantie des dispositions de l'article **HEBERGEMENT**, un dépôt de garantie de 300 € est exigée du locataire dans les 10 jours précédant la remise des clés via notre partenaire Swikly <https://www.swikly.com/> qui propose une solution de sécurisation de la caution en ligne, et lui est rendue dans les 48h suivant la fin de la location **sous déduction éventuelle des frais de remise en état**.

Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans frais supplémentaires.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part de ce dernier.

6.3. ANNULATION

Si le Client a valablement souscrit une assurance annulation, les modalités d'annulation et de remboursement seront effectuées conformément aux conditions générales de l'assureur.

A défaut de souscription à l'assurance annulation, en cas d'annulation de la Réservation par le Client **pour quelque raison que ce soit**, aucun remboursement ne sera consenti.

Dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion (article 3) resteront acquis au Prestataire.

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement conformément aux dispositions légales ou réglementaires en vigueur régissant ladite fermeture ou ses conséquences.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues se fera sans indemnité de rupture ni remboursement de la part du Prestataire. Il appartient au Client de souscrire une assurance annulation conformément à l'article 6.3 ANNULATION.

Les éventuels frais de traitement et de gestion tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

6.4.3. Dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire ne sera tenu à aucun remboursement spécifique. Cf 6.3 ANNULATION.

6.4.4 - En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique couvrant les risques énumérés à l'article 6.4.2 ou à l'article 6.4.3, celui-ci devra effectuer ses démarches auprès de l'assureur.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉ DU CLIENT

7.1. RESPONSABILITE CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

Au minimum une personne majeure (18 ans révolus) par réservation doit être déclarée au contrat et présente tout au long du séjour. Un mineur n'est pas autorisé à séjourner seul sur un emplacement.

Le terrain de camping n'étant pas agréé pour offrir une prestation de service de séjours organisés hors du domicile familial, les mineurs ne sont pas admis sans être accompagnés d'un de leurs parents.

7.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés sous la responsabilité de leurs maîtres, moyennant les forfaits disponibles auprès du Prestataire et payables sur place, et ce dans la limite d'un seul par emplacement. Les NAC (nouveaux animaux de compagnie) et les animaux dangereux, notamment les chiens de catégorie 1 et 2 (L.211-11 et L.211-12 du code rural) ne sont pas autorisés.

Le carnet de vaccination à jour de l'animal doit être présenté, à la réception à l'arrivée. Les animaux domestiques ne sont pas admis dans les bâtiments à usage commun, piscine et aire de jeux.

Ils doivent systématiquement être tenus en laisse dans l'enceinte du camping et ne doivent en aucun cas rester seuls dans les hébergements, même momentanément. Les déjections des animaux doivent être ramassées par leur maître et placées dans une poubelle.

7.3. TENUE ET ASPECT DES INSTALLATIONS

Une tenue correcte est exigée dans les espaces communs.

Dans le camping, les espaces intérieurs communs et les locatifs sont non-fumeurs.

Le port du short de bain, de la combinaison ou assimilée est interdit dans l'enceinte du parc aquatique.

Les bracelets sont obligatoires dans l'espace aquatique.

7.4. INCENDIE

Au-delà de l'interdiction relative aux feux ouverts, les mégots ne doivent en aucun cas être jetés ou écrasés sur le terrain.

7.5. VEHICULES ELECTRIQUES

Il est strictement interdit de brancher une voiture électrique sur les prises du camping en vue de la recharger ; Les prises électriques ne sont pas adaptées à un tel usage, qui peut conduire au déclenchement d'un incendie ; la liste des bornes de recharge situées à proximité est disponible à l'accueil.

Tout dommage à un véhicule électrique résultant du branchement de celui-ci sur une prise du camping n'entraînera aucune prise en charge.

7.6. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner la résiliation du contrat d'hébergement et l'expulsion immédiate des clients et/ou de l'ensemble des occupants de l'hébergement sans qu'ils puissent prétendre au remboursement des sommes versées.

ARTICLE 8 - RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE - GARANTIE

8.1. GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 24H à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 2 jours suivant la constatation par le Prestataire du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client et le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.leboisdela-gachere.com du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

8.2. EXCLUSION DE RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE

a). Pommes de pin et branches Le Prestataire ne sera pas tenu pour responsable des dommages matériels causés par des chutes de branches légères ou de pommes de pin, notamment sur les véhicules appartenant aux Clients. Les emplacements permettant de stationner un véhicule à proximité des hébergements sont particulièrement sujets à ce type de risque malgré un élagage professionnel et régulier des arbres. Le Client certifie avoir conscience de ce risque et dès lors confirme les accepter et s'en prémunir par tous moyens (notamment bâches de protection). Si le Client souhaite éviter tout désagrément, il lui appartient de garer son véhicule sur le parking à l'entrée de l'établissement le cas échéant ou directement sur les places réservées à cet effet et situées sur la voie publique.

b). Piscines, Bassins, baignades Conformément à l'avis du Conseil d'Etat (Section de l'intérieur) n°353 358 du 26 janvier 1993, la surveillance des bassins et piscines n'étant pas obligatoire, la baignade est effectuée aux risques et périls des usagers. Les parents doivent impérativement surveiller leurs enfants mineurs. Tout accident ou toute noyade survenant dans les bassins ou piscines sera de la responsabilité exclusive de l'utilisateur et/ou de ses parents. En aucun cas la responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée.

ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du code de la consommation.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

10.1 Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

• Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu'il elle poursuit les finalités suivantes :

- la prospection
- la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
- l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
- le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
- la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.

• Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
- la facturation,
- la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospectus sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@camping-gachere.com
- par courrier postal à l'adresse suivante :
Camping Le Bois de la Gachère
1 route de la Gachère
85340 LES SABLES D'OLONNE
accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

10.2 DROIT A L'IMAGE

Le Client autorise le camping à utiliser les photos de vous et/ou de son/ses enfant(s) qui pourraient être prises au cours de votre séjour, sur tout type de support, à des fins de communication du camping, sans aucune contrepartie et sans limite d'utilisation.

Dans le cas contraire, veuillez compléter l'encart ci-dessous et le retourner au camping, 1 route de la Gachère 85340 Les Sables d'Olonne.

Je soussigné(e).....

N'autorise pas le camping à reproduire, publier, éditer ou représenter mon image et celle de tous les participants à ce contrat pour ses besoins publicitaires, sur quelque support que ce soit.

ARTICLE 11 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.leboisdela-gachere.com est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 - LITIGES

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES OPERATIONS D'ACHAT ET DE VENTE CONCLUES EN APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITE, LEUR INTERPRETATION, LEUR EXECUTION, LEUR RESILIATION, LEURS CONSEQUENCES ET LEURS SUITES ET QUI N'AURAIENT PU ETRE RESOLUES ENTRE LE VENDEUR ET LE CLIENT SERONT SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPETENTS DANS LES CONDITIONS DE DROIT COMMUN.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :

CM2C
14 rue Saint-Jean 75017 PARIS
<https://www.cm2c.net/>

ARTICLE 14 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L111-1 à L111-7 du code de la consommation, et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;

- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.leboisdelaqachere.com emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

Accusé de réception en préfecture
044-200083228-20250408-2025dec079-AU
Reçu le 08/04/2025